



LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX AU SERVICE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de BORDEAUX n'est pas une honte, c'est un acte de gestion. La solution passe par l'anticipation des problèmes.

Les juges des tribunaux de commerce sont issus du monde de l'entreprise et exercent leur mandat bénévolement. Lorsque des difficultés apparaissent et avant qu'il ne soit trop tard, Les présidents des tribunaux de commerce ou leurs juges délégués à la prévention vous recevront en toute confidentialité pour trouver avec vous la meilleure approche et vous présenter les solutions juridiques qui pourront vous aider.

Vous souhaitez un rendez-vous de prévention à Bordeaux ?

Contactez : Mireille MATEOS : 05.56.79.51.05 -- prevention@greffe-tc-bordeaux.fr

Vous souhaitez bénéficier d'une conciliation judiciaire gratuite dans le cadre d'un contentieux :

Contactez : Fanny VOIZARD : 05.56.01.81.77--fanny.voizard@greffe-tc-bordeaux.fr

Vous avez besoin de négocier en toute confidentialité un accord avec les créanciers, un moratoire avec les organismes, des délais ou des remises de dettes publiques, vous avez un problème avec vos associés, selon les cas, le MANDAT AD HOC ou la CONCILIATION JUDICIAIRE, procédures CONFIDENTIELLES, existent pour vous. Le chef d'entreprise peut se faire assister par un Mandataire ou un conciliateur qui l'aidera par exemple à négocier des moratoires avec ses créanciers et à faciliter ses relations avec ses cocontractants.

Vous souhaitez solliciter un Mandat AD HOC ou une CONCILIATION au Tribunal de Commerce de Bordeaux ?

Contactez : Mireille MATEOS : 05.56.79.51.05 -- prevention@greffe-tc-bordeaux.fr

Vous allez manquer de trésorerie, vous anticipez une cessation prochaine des paiements, la Procédure de SAUVEGARDE Judiciaire existe sous votre initiative afin de permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif.

Vous souhaitez solliciter une Sauvegarde Judiciaire à Bordeaux ?

Contactez : Emilie ZAKY : 05.56.01.81.74 -- emilie.teindas@greffe-tc-bordeaux.fr ou accueil@greffe-tc-bordeaux.fr

Vous êtes déjà en état de cessation des paiements et vous souhaitez une poursuite d'activité, un maintien de l'emploi et pouvoir apurer votre passif ?

Vous pouvez solliciter un Redressement Judiciaire à Bordeaux ou vous considérez peut-être que la situation est irrémédiablement compromise et vous souhaitez demander une Liquidation Judiciaire ou selon votre situation un Rétablissement Professionnel ?

Contactez : Emilie ZAKY : 05.56.01.81.74 -- emilie.teindas@greffe-tc-bordeaux.fr ou accueil@greffe-tc-bordeaux.fr

[TELECHARGEZ LE LIVRET DE PREVENTION](#)